

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 26 FEVRIER 2025**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le mercredi vingt-six février à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Aurélie DUCHET, Julien FARDEL-BRIOT, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Danièle SANTESTEBAN.

Étaient excusés : Alexandre BOTELLA (pouvoir à Henri MONTELLANICO), Audrey SAUNIER (pouvoir à Danièle SANTESTEBAN)

Objet : Rapport d'activités 2024

Monsieur le Président présente le rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Murois pour l'année 2024.

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité 2024 du SIM.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

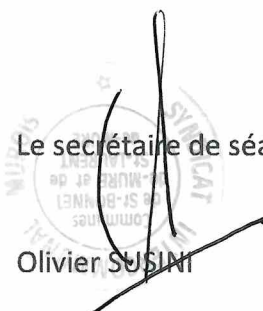
Fait à Saint Laurent de Mure, le 26 février 2025

Le Président,



Henri MONTELLANICO

Le secrétaire de séance,



Olivier SUSINI